



Conseil national
de l'information statistique

Fiche descriptive pour examen d'opportunité

Commission : **Démographie et Questions sociales**
Du : **28 novembre 2018**

Titre

Intitulé de l'enquête *	Migrations, famille et vieillissement dans les Drom
-------------------------	---

Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative nationale ou régionale
Contenu du questionnaire	Sans lien avec un règlement européen

Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Individu ou ménage
Champ statistique couvert	L'enquête MFV porte sur des personnes de 18 à 79 ans résidant en logement ordinaire
Champ géographique	4 DROM : Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion Pour des questions d'accessibilité et de coût, certains secteurs sont exclus du champ géographique : les îles de Guadeloupe, hors Marie-Galante, certains IRIS ou îlots difficiles d'accès à La Réunion, en Guadeloupe et en Guyane

Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	MFV-2 (Migrations, Famille et Vieillessement dans les Drom- 2ème édition)
Objectifs	<p>L'enquête MFV-2, comme l'enquête de 2009-2010 est une des rares enquêtes ménage de grande ampleur spécifiquement conçue pour les départements/régions d'Outremer. Elle a pour objectif l'analyse et la mesure des mutations sociodémographiques à l'œuvre dans chacune de ces collectivités : importance et caractéristiques des migrations, évolution des structures familiales, changement dans les comportements de fécondité, place et perspectives d'avenir de la jeunesse, importance de la précarité sociale, évolution des formes traditionnelles de solidarités en lien avec le vieillissement de la population.</p> <p>Un des enjeux de cette nouvelle enquête est de mettre à jour les données produites par l'enquête précédente, aussi la continuité du questionnaire sera privilégiée tout en comprenant des évolutions.</p> <p>Cette nouvelle édition de l'enquête répond à une triple exigence : mettre en lumière l'importance des nouveaux défis qui s'attachent aux évolutions observées, évaluer leurs incidences en termes de politique publique et enfin, mesurer leurs effets sur la vie économique et sociale, en dégagant les spécificités de chacun des territoires étudiés.</p> <p>Conduite dans chacun des DROM selon un protocole commun, cette</p>

	<p>nouvelle enquête a pour première exigence de disposer d'échantillons conséquents, autorisant des analyses détaillées des groupes de population qui la composent et des comparaisons statistiquement significatives.</p>
<p>Thèmes du (ou des) questionnaires</p>	<p>Trois thèmes majeurs dominent cette investigation : <u>les migrations</u>, la <u>famille</u> et le <u>vieillessement</u>, que complète une attention soutenue à l'insertion des jeunes adultes.</p> <p>Les migrations Elles demeurent au premier rang des défis sociodémographiques des DROM, et s'y présentent toujours sous trois dimensions essentielles, répondant chacune à des logiques et des stratégies variables selon les populations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La « mobilité » des natifs, pour une part prise en charge par des dispositifs publics • Les migrations nationales et internationales : entrées et sorties d' « immigrants » • Les retours de « natifs » ayant quitté plus ou moins durablement leur département et qui reviennent s'y installer <p>L'enquête MFV-1 a montré combien leur intensité, autant que leurs traits, diffèrent de l'un à l'autre des Drom ; chacun pouvant connaître, avec une intensité variable, des départs spontanés ou institutionnalisés de leurs natifs (émigration). L'ambition est d'actualiser les connaissances acquises sur ce champ, d'évaluer les changements intervenus ces dix dernières années et de mesurer leurs impacts sur la reconfiguration globale de chacune de ces sociétés ultramarines. Il s'agit donc de retracer avec le plus de précision possible l'évolution de ces parcours migratoires, de repérer leurs évolutions et de mettre en lumière la diversité des expériences qu'ils recouvrent.</p> <p>Une attention particulière sera portée à l'aspiration au départ des jeunes natifs de ces départements : l'enquête MFV-1 avait en effet révélé l'importance de leurs souhaits en ce sens, et aussi montré qu'ils étaient nettement plus forts aux Antilles qu'à La Réunion, ce que les réalités des années suivantes ont largement confirmé.</p> <p>S'agissant des « natifs de retours » - qui après avoir quitté un temps leur département s'y sont réinstallés - l'enquête rendra compte en détail de leur expérience et de ses suites (motifs de départ, conditions de vie durant leur séjour et raisons de leur retour) et ces résultats seront mis en regard de ceux obtenus à la précédente enquête. Combien avaient bénéficié d'une « aide à la mobilité » et quels avantages en ont-ils retirés ? Ont-ils ou non rencontré des difficultés d'insertion ou subi des discriminations sur leur lieu d'émigration ? Comment s'est opérée leur réinsertion et que leur a apporté leur expérience d'émigration ? Forment-ils le projet d'un nouveau départ et à quelles conditions ?</p> <p>Enfin, concernant les « immigrants » c'est-à-dire les personnes non-natives (nationaux ou étrangers) qui s'installent plus ou moins durablement dans les Drom, l'enquête retracera leur parcours antérieur, renseignera les atouts dont ils disposaient avant leur installation, puis examinera les réalités de leur vie (familiale et professionnelle) dans leur société d'accueil. Comment organisent-ils leur parcours d'insertion dans le département considéré ? Comment vivent-ils leur intégration ? Par quelles voies d'éventuelles discriminations entravent-elles cette intégration et/ou celle de leurs enfants ? Comment envisagent-ils leur avenir, entre implantation durable (voire définitive) et nouveau départ ? Pour les étrangers, il s'y ajoute un questionnement spécifique sur le statut administratif qui conditionne en bonne part leurs modalités</p>

d'insertion sociale et d'intégration.

Le vieillissement

Ce thème mérite d'autant plus une attention nouvelle que les réalités d'aujourd'hui ont amplement confirmé les dynamiques mises en lumière par l'investigation précédente. La relative méconnaissance et désintérêt qui entouraient alors le phénomène, ne sont aujourd'hui plus de mise.

La reprise envisagée ne vise donc pas à un simple constat éclairé de la situation actuelle, mais comporte là encore une véritable ambition prospective.

Qu'en sera-t-il des réalités de ce vieillissement dans les dix prochaines années, fonction de l'état de santé des populations concernées et de leurs besoins ? Quelles évolutions ont connu les solidarités intergénérationnelles cette dernière décennie et que nous annoncent-elles pour les années à venir ? Quel est l'état de santé perçue des personnes âgées ? Comment ont évolué et évolueront les disponibilités des aidants familiaux ? Quels auront été à cet égard des effets de l'émigration sur le potentiel des aidants potentiels ? Quelles incidences en termes de politiques publiques, selon les territoires et les populations concernées ?

Si le processus est - en valeur relative - plus avancé aux Antilles, et notamment à la Martinique, ses effets sont tout aussi importants à La Réunion. A l'horizon 2030, près de 36 % de la population martiniquaise aura plus de 60 ans, le taux sera de 33 % en Guadeloupe et de 22 % à La Réunion.

En dépit d'un poids relatif plus important aux Antilles, les effectifs concernés seront en réalité deux fois plus élevés à La Réunion, où les collectivités locales compétentes sont déjà plus fortement sollicitées, via notamment la prise en charge de la dépendance. Sachant qu'en outre la Réunion devra - à l'avenir - assumer le coût social grandissant de ce vieillissement, sans que ne s'allège significativement la charge de la scolarisation, de la formation et de l'insertion professionnelle des plus jeunes, dont la part demeure largement plus importante qu'aux Antilles.

La prochaine décennie sera aussi celle du passage à la retraite d'un nombre grandissant d'actifs dont la vie professionnelle aura été, pour beaucoup, marquée par des situations de fortes précarités. Leurs trajectoires professionnelles très discontinues les placeront alors en position très défavorable au plan de leurs revenus (bon nombre se retrouveront en dessous du « seuil de pauvreté »).

Cette accélération du vieillissement aux Antilles et à La Réunion impose donc - en regard des acquis de l'enquête précédente - un examen approfondi des changements intervenus depuis, de leurs conséquences sociales et des modalités (publique ou privée) de leur prise en charge. Dans quelles conditions vivent actuellement les personnes âgées ? Comment a évolué leur environnement familial ? Qui sont leurs « aidants » potentiels ? Comment s'organisent-elles lorsqu'un ou plusieurs membres de leur famille vivent hors du territoire ? Comment, en fonction des changements observés, se redéfinissent les relations de solidarités (aides perçues et reçues) au sein de leur famille et/ou avec l'entourage ?

Ces interrogations sur l'évolution des solidarités intergénérationnelles imposent donc de disposer de données nouvelles sur les conditions de

vie (état de santé et niveau de revenu) des seniors (retraités et proches de la retraite) et sur les besoins qui s'y attacheront cette prochaine décennie. Dans un contexte de progression continue de l'espérance de vie, on s'efforcera également de distinguer les situations selon l'état de santé des protagonistes, en vue d'une réflexion approfondie sur le thème de « l'espérance de vie en bonne santé », intégrant donc les risques d'une éventuelle progression de la dépendance.

La famille

Les familles monoparentales, les grossesses précoces, les naissances hors mariage, la proximité géographique entre les générations, les relations des enfants avec un père non cohabitant, sont autant de phénomènes sociaux marquant de manière différenciée chacun des Drom, mais pourtant rarement décrits statistiquement de manière détaillée.

Dans cette enquête, la « famille » et ses transformations seront donc un des objets privilégiés d'analyse, le point nodal. L'une de ses caractéristiques majeures demeure (principalement aux Antilles) la forte proportion de familles monoparentales, dont l'enquête MFV-1 avait montré la spécificité comparée à celles de métropole ou encore La Réunion, tant par leurs trajectoires que par leurs formes d'organisation et de socialisation. Ce thème sera repris avec cette nouvelle investigation, pour en suivre les évolutions récentes au sein de générations plus jeunes.

Il en ira de même des « maternités précoces », qu'elles s'accompagnent ou non d'une sortie prématurée du système scolaire. Les travaux de MFV-1 avaient également mis en lumière les situations très spécifiques de la Guyane et de La Réunion où leur part était demeurée identique à 40 ans d'intervalle, alors qu'elle avait été divisée par deux aux Antilles. Cela demeure un sujet de préoccupation majeure. Il conviendra donc d'en vérifier l'ampleur à 10 ans d'intervalle et de réexaminer les réalités sociales qui le sous-tendent.

Il s'agira aussi d'examiner comment ces spécificités sont prises en compte par les politiques publiques de soutien aux familles. En cette matière (comme en d'autres), les politiques nationales demeurent encore souvent inadaptées aux réalités ultramarines, faute d'indicateurs pertinents et actualisés permettant leur ajustement.

L'enquête donne aussi une vision inédite de la conjugalité en mesurant précisément les relations de couple, le climat conjugal, les rapports entre les différents conjoints. Elle permet des comparaisons des trajectoires conjugales - de la rencontre à la vie de couple cohabitant - et également des ruptures et remises en couple éventuelles. Elle permet de dresser un tableau de la famille dépassant le cercle de la seule « famille cohabitante », en s'attachant à localiser et à caractériser chacun des membres non-cohabitants de la famille de la personne interrogée : ses enfants, son conjoint, ses parents, frères et sœurs et grands-parents. Elle offre ainsi une image très complète des réalités familiales dans les Drom.

Solidarités et évolutions des rôles familiaux

S'il est indéniable que la famille tient une place centrale dans l'organisation des sociétés ultramarines, l'enquête MFV-1 a montré qu'il convenait de ne pas en avoir une vision par trop mythifiée qui, bien souvent, en masque les changements. Elle laisse, en effet, accroire en une capacité immuable des « traditions de solidarités » à prendre en charge les nouveaux défis de ces sociétés, ce qui est loin d'être vérifié. La représentation mythique de la famille comme lieu immuable de

solidarités risque d'être de moins en moins conforme à la réalité, alors qu'en parallèle les équipements publics d'accompagnement des populations âgées affichent un déficit en comparaison des moyennes métropolitaines. La prise en charge du vieillissement aux Antilles et à La Réunion, dans les prochaines décennies, est au cœur de cet enjeu.

Outre d'appréhender les changements qui ont marqué la vie des familles, l'ambition sera d'en évaluer les effets sur les solidarités intergénérationnelles. Sont visées ici aussi bien les solidarités ascendantes que descendantes, en analysant leur fréquence et les formes d'aides (financières et non-financières).

Dans une hypothèse d'affaiblissement des liens familiaux au sein de la famille élargie, on sera attentif à la disponibilité d'alternatives institutionnelles, tant de gardes d'enfants en bas âge que de prise en charge d'aînés en santé déclinante. En complément, une grande attention sera accordée aux effets des migrations sur les comportements familiaux (notamment sous l'angle des solidarités intergénérationnelles) et à l'évolution des liens avec les membres de la famille vivant hors du département (« faire famille à distance »).

L'insertion professionnelle et sociale des jeunes adultes

L'étude de la situation des jeunes adultes (18-34 ans), de leurs parcours, de leurs conditions de vie, de leurs aspirations et de leurs perspectives effectives d'avenir constituera un des autres points forts de ce projet. Un module particulier du questionnaire y est consacré, qui veille à bien rendre compte de la spécificité de leur situation dans chacun des territoires étudiés, des changements intervenus depuis la précédente enquête et de ce qu'ils annoncent pour les années à venir.

Ainsi, aux Antilles d'ici à 2030, les jeunes de moins de 20 ans seront moins nombreux que les seniors de 60 ans et - à peine dix ans plus tard - la Guadeloupe et Martinique seront les deux « plus vieux départements » de France, elles qui - dans les années 1960 - en étaient les plus jeunes. Exactement inverse, sont les évolutions de la Guyane. Outre une forte croissance démographique, qui contraste avec le dépeuplement antillais, elle est à l'inverse (avec Mayotte) l'un des deux plus jeunes départements. Différente, encore, est la situation de La Réunion où les besoins d'une jeunesse encore importante se combinent aux réalités déjà contraignantes du vieillissement. Entre immigration et croissance des uns ; vieillissement, émigration et décroissance des autres, le décalage semble manifeste.

Pour autant, partout, le même défi s'impose : celui de l'avenir de leur jeunesse, sur fond de retard de développement, d'échec scolaire, de déficit d'emplois, d'inégalités sociales et de forte précarité. C'est à l'analyse de ces réalités et de la place faite aux jeunes que s'efforcera l'enquête MFV-2, avec une attention portée à leur vie familiale, à leurs parcours scolaires, à leurs conditions de vie, à leurs expériences migratoires et à leur itinéraire sur le marché du travail depuis la fin des études jusqu'à la date de l'enquête.

Les pratiques culturelles

Enfin, comme dans l'enquête MFV-1, un module sera consacré aux pratiques culturelles, en l'occurrence linguistique et religieuse. L'enquête MFV-1 avait montré l'importance de l'usage du créole dans les 4 Drom tant dans l'intensité des pratiques, les lieux de diffusion et de transmission de ces dernières. Ces modules ont également montré la diversité des pratiques religieuses au sein des 4 territoires, notamment à La Réunion. L'enquête MFV-2 sera l'occasion de juger des évolutions

	sur ces plans 10 ans plus tard et des dynamiques et pratiques culturelles nouvelles.
Historique	<p>Lors de sa première œuvre (en 2009-2010), l'enquête « Migrations, Famille et Vieillesse » (MFV) a été définie par le Comité du label de la statistique publique comme « enquête inter-régionale d'intérêt national ». En effet, elle répondait directement aux préconisations alors formulé par le CNIS d'une meilleure prise en compte des réalités des Drom par le dispositif national de la statistique publique. Proposition notifiée dans un de ses avis soulignant le souci de voir « adapter, quand cela est nécessaire, les statistiques nationales aux besoins spécifiques de ces territoires et, en particulier, aux besoins d'évaluation des politiques publiques. ». De fait, si sur les thèmes abordés de nombreuses enquêtes démographiques et sociales sont conduites, pour la plupart leur champ d'analyse ne couvre jamais ces territoires. Un des objectifs de l'enquête MFV est de pallier ce manque. Elle a pour ambition d'apporter en termes de connaissances scientifiques des éclairages jusqu'alors inédits, mais aussi de constituer une véritable aide à la définition et, plus encore, à l'adaptation des politiques publiques aux réalités de ces territoires.</p> <p>Rappelons que c'est à l'occasion de la première édition de cette enquête qu'a été mise en place l'« accord cadre » entre la DGOM et l'INSEE, avec pour objectif « d'assurer une meilleure connaissance des réalités démographiques, économiques et sociales de l'outre-mer » et qui prévoit une contribution régulière de la DGOM « au financement des enquêtes auprès des ménages que l'Insee réalise dans les Dom dans le cadre de son programme de travail annuel ». L'enquête Migrations, Famille et Vieillesse-2 constituera la deuxième édition de cet exercice.</p>
Concertation	<p>Une consultation du CRIESR a été effectuée pour recueillir l'avis d'opportunité local de l'enquête. Une consultation des chercheurs et experts au sein de l'Ined a été effectuée afin de recueillir les besoins de changements du questionnaire.</p> <p>Un comité de pilotage sera constitué. Son rôle est de s'assurer du respect des objectifs de l'enquête, suivre l'avancement des phases de préparation et de réalisation et arbitrer entre les alternatives qui peuvent se présenter. Le comité de pilotage prend les décisions stratégiques.</p> <p>Un comité de suivi est chargé du suivi opérationnel de l'enquête : déroulement des différentes étapes, calendrier des tests, solutions techniques, animation des maîtrises d'œuvre. Il est chargé de coordonner toutes les phases de l'enquête et d'assurer le suivi de l'exécution et le respect du calendrier. Il propose des arbitrages aux responsables de la maîtrise d'ouvrage. Il rend compte au comité de pilotage.</p> <p>Un comité d'exploitation sera créé pour recueillir les besoins des utilisateurs en termes de valorisation de l'enquête.</p>
Origine de la demande	Demande des partenaires régionaux (Collectivités locales, CAF, CGSS, ARS), du Ministère des Outre-mer, du Ministère du travail (Dares) ; de la CNAF et de la CNAV.
Utilisateurs	Chercheurs, collectivités locales, ministères, CNAF, CNAV, structures décentralisées (CAF, CGSS, Rectorats, ARS)

Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Ponctuelle ou pluri-annuelle
Période de collecte	La collecte sera réalisée du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2021 pour la Guyane, et du 1er janvier 2020 au 31 mars 2021 pour les autres DROM
Mode de collecte	L'enquête sera réalisée en face à face par enquêteur, sous Capi, en une seule visite.
Comitologie	<p>Un comité de pilotage sera constitué. Son rôle est de s'assurer du respect des objectifs de l'enquête, suivre l'avancement des phases de préparation et de réalisation et arbitrer entre les alternatives qui peuvent se présenter. Le comité de pilotage prend les décisions stratégiques.</p> <p>Un comité de suivi sera chargé du suivi opérationnel de l'enquête : déroulement des différentes étapes, calendrier des tests, solutions techniques, animation des maîtrises d'œuvre. Il est chargé de coordonner toutes les phases de l'enquête et d'assurer le suivi de l'exécution et le respect du calendrier. Il propose des arbitrages aux responsables de la maîtrise d'ouvrage. Il rend compte au comité de pilotage.</p> <p>Un comité d'exploitation sera créé pour recueillir les besoins des utilisateurs en terme de valorisation de l'enquête.</p> <p>Le comité de pilotage est constitué des concepteurs à l'Ined, de l'Insee (chef du département des prix à la consommation et des enquêtes ménages, la CPOS de la division MOAE , un représentant des divisions suivantes : DDSI, DRTI, DAFPTM, du chef de projet en informatisation de l'enquête qui représente les équipes informatiques de Lille, des représentants des directions régionales de l'Insee dans les Drom) le comité de suivi est constitué des concepteurs à l'Ined, de l'Insee (CPOS de la division MOAE, DDSI, et le chef de projet en informatisation de l'enquête, d'autres invités seront conviés en fonction des sujets)</p> <p>Le Comité d'exploitation national devrait rassembler les principaux partenaires déjà évoqués (Cnaf, Drees, Dares, Dgom, Ined, Insee et l'Université de Strasbourg-UMR Sage) ; Au niveau régional des groupes d'exploitation décentralisés pourraient être constitués rassemblant la CAF, la CGSS, l'Université des Antilles et de la Guyane et l'Université de La Réunion avec l'Ined et l'insee)</p>
Contraintes pour l'enquêté	<p>Temps de réponse au questionnaire d'environ 1h</p> <p>Questions sur la contraception, le recours à l'IVG, les pratiques religieuses</p> <p>Le caractère obligatoire de l'enquête sera demandé lors du passage au comité du label.</p> <p>Un grand soin a été porté à l'architecture du questionnaire. Un dispositif précis de filtres a été prévu pour éviter le cumul auprès d'un même individu de questions sans rapport avec sa situation particulière. Ce dispositif vise à la fois à assurer la fluidité du déroulé de l'entretien et à en limiter la durée, pour au total prévenir les effets de lassitude susceptibles de nuire à la qualité de la collecte.</p>

Organisme collecteur	La maîtrise d'œuvre sera effectuée par l'Insee
Plan de sondage	L'échantillon sera réalisé à partir de la population recensée début 2018 (la base de sondage sera donc l'EAR 2018). Une représentativité sera assurée au niveau infrarégional, tranche d'âge et sexe. Une surreprésentation des migrants retour (les personnes nées dans le département, qui y résident actuellement et qui ont connu une expérience de migration d'une durée supérieure ou égale à 6 mois hors du département d'enquête) sera effectuée grâce aux réponses du recensement.

Service producteur et diffusion

Service(s) producteur(s)	Institut national des études démographiques (INED) Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)
Partenariat	Injep (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) la DGOM, (sont pressentis : La Drees, la Dares, La CNAV, la CNAF, les Collectivités locales d'outre-mer, et les Préfectures).
Date prévisionnelle de la première publication	Décembre 2021